



Introduction

L'investissement socialement responsable (ISR) consiste à inclure les préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans la gestion et la sélection des investissements.

Les investisseurs du monde entier apprennent qu'ils peuvent se fier à leurs choix d'investissements et être optimistes quand à l'influence positive qu'ils auront sur les organisations et les collectivités. Ils comprennent que la performance financière peut aller de pair avec la responsabilité sociale et environnementale.

L'Association pour l'investissement responsable a préparé les feuilles d'information qui suivent pour vous aider à devenir un investisseur socialement responsable mieux informé :

Feuille d'information n° 1 : [Qu'est-ce que l'investissement socialement responsable \(ISR\)?](#)

Feuille d'information n° 2 : [Sélection de base : Évaluation de vos options d'investissement](#)

Feuille d'information n° 3 : [Qu'est-ce que l'investissement communautaire?](#)

Feuille d'information n° 4 : [Qu'est-ce que l'activisme actionnarial?](#)

Feuille d'information n° 5 : [L'investissement social provoque-t-il un changement social?](#)

Feuille d'information n° 6 : [Le mythe du rendement : les investisseurs sociaux sacrifient-t-ils le rendement?](#)

Feuille d'information n° 7 : [Pourquoi choisir un membre de l'AIR comme planificateur financier?](#)

L'Association pour l'investissement responsable vous facilite aussi la tâche pour trouver, dans votre région, un [conseiller financier](#) professionnel qui connaît les produits de l'ISR disponibles et tiendra compte de vos valeurs personnelles et de vos objectifs financiers.

À propos de l'Association pour l'investissement responsable

L'Association pour l'investissement responsable (AIR) a été fondée en 1989 dans le but d'être l'association pour investissement socialement responsable au Canada. Les membres de l'AIR incluent des institutions financières, des sociétés d'investissement, des conseillers financiers et différentes organisations et personnes intéressées par l'investissement socialement responsable. Nos membres servent plus d'un demi million de déposants et d'investisseurs au Canada. Le mandat de l'AIR est constitué de quatre volets :

- Assumer un rôle de direction pour étendre l'usage des critères sociaux et environnementaux dans la communauté financière au Canada
- Augmenter la sensibilisation du public à l'investissement socialement responsable
- Justifier les arguments en faveur de l'analyse environnementale et/ou sociale auprès des autres organisations d'investissement
- Fournir un forum et une source de renseignements sur l'investissement socialement responsable à nos membres ainsi qu'au public

Les membres de l'AIR croient que l'investissement socialement responsable représente un outil d'investissement utile pour améliorer les rendements et réduire le risque. Il sert aussi de catalyseur vers un changement social positif.



L'investissement socialement responsable (ISR) consiste à inclure les préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans la gestion et la sélection des investissements. Il existe deux catégories d'investissement socialement responsable : l'ISR de base se fonde principalement sur des décisions basées sur des valeurs pour la sélection des entreprises ou secteurs appropriés pour un investissement; l'ISR élargi tient davantage compte des préoccupations d'ordre financier, incluant les critères de risque et de rendement, découlant des questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Stratégies ISR de base

Sélection basée sur des filtres d'inclusion et d'exclusion, tels que le tabac, l'alcool, la performance environnementale, le respect des droits de la personne, la participation à la collectivité et les relations avec les employés. La sélection implique l'application de valeurs sociales ou environnementales prédéterminées au choix de l'investissement. L'objectif du processus consiste à exclure certaines entreprises ou secteurs précis en fonction des choix de valeurs ou d'inclure les entreprises considérées les meilleures de leur secteur en fonction de ces critères. [Voir la Feuille d'information n° 2]

Investissement communautaire. Ceci consiste à investir des fonds dans le développement communautaire ou dans des microentreprises qui contribuent à la croissance et au bien-être de collectivités spécifiques. L'idée générale est de renverser l'exode des capitaux et des revenus qui précarise les collectivités à faible revenu. [Voir la Feuille d'information n° 3]

Prêts socialement responsables. Ce processus consiste à consentir des prêts à des emprunteurs sélectionnés en fonction de critères sociaux ou de développement économique communautaire. Ces prêts sont le plus souvent consentis par des institutions (VanCity et la Citizens Bank sont les institutions les plus impliquées dans cette activité), mais peuvent aussi être faits par des individus dans le cadre d'une stratégie d'investissement communautaire. (Voir la Feuille d'information n° 3)

Stratégies d'ISR élargies

Intégration des stratégies ESG dans l'analyse et l'investissement. Ce processus associe les préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance à la gestion financière traditionnelle dans le but d'élargir les perspectives de gestion et de sélection des investissements. Cela conduit à faire des placements axés sur les chefs de file en matière ESG plutôt que de se fier uniquement aux facteurs financiers.

Vote par procuration et implication de l'entreprise. Ce processus consiste à se servir de l'influence des actionnaires pour provoquer un changement social et environnemental positif dans les entreprises. Cela peut inclure l'implication de l'entreprise (communiquant avec les cadres au sujet de questions spécifiques), la présentation de résolutions des actionnaires et l'utilisation d'une menace de dessaisissement (vendant vos actions) dans le but de provoquer un changement positif. [Voir la Feuille d'information n° 4]



Feuille d'information n°2 Principes de base pour la sélection : Évaluation des possibilités d'investissement

La sélection d'investissements socialement responsables implique de sélectionner les titres composant un portefeuille en fonction de critères sociaux ou environnementaux. Typiquement, les investisseurs socialement responsables éliminent ou excluent certaines sociétés parce que leurs produits ou pratiques ont un impact social ou environnemental négatif. La sélection positive implique de choisir les sociétés en fonction de leurs contributions positives à la société ou à l'environnement.

Les investisseurs sociaux savent que *l'entreprise parfaite* n'existe pas. Le processus de sélection cherche à identifier les sociétés qui sont bien gérées, qui produisent des biens utiles à la société et traitent correctement leurs employés, fournisseurs, clients et l'environnement dans lequel ils font affaire. Les décisions de sélection peuvent impliquer certains compromis, soigneusement étudiés et évalués à l'aide de recherches rigoureuses.

Il existe un grand nombre de questions à caractère social et environnemental pouvant servir aux investisseurs dans la sélection des investissements :

- ❑ *Contributions de bienfaisance.* À quel type d'organisations caritatives la société fait-elle des dons et à quelle hauteur?
- ❑ *Participation à la collectivité.* La société soutient-elle des programmes locaux contribuant à renforcer la communauté dans laquelle elle exploite son entreprise?
- ❑ *Écologie et environnement.* La société est-elle exploitée conformément à des pratiques de développement durable? S'efforce-t-elle d'améliorer ses pratiques en matière de changement climatique?
- ❑ *Relations de travail.* La société jouit-elle d'une bonne réputation en ce qui concerne le traitement de ses employés? Les entrepreneurs de la société utilisent-ils des ateliers clandestins ou le travail des enfants?
- ❑ *Groupes minoritaires.* La société jouit-elle d'une bonne réputation en ce qui concerne le traitement des groupes minoritaires?
- ❑ *Qualité et sécurité des produits.* La société produit-elle des biens ou services sécuritaires et fiables?
- ❑ *Armes.* La société est-elle un fournisseur important de l'armée?
- ❑ *Femmes.* La société jouit-elle d'une bonne réputation en ce qui concerne le traitement des femmes en général et de ses employées en particulier?

La procédure de sélection sociale et environnementale permet aux investisseurs de faire des placements conformes à leurs valeurs tout en les aidant à identifier les sociétés les plus rentables et durables à long terme. Au Canada, les actifs et bénéficiaires des fonds communs de placement et des fonds d'investissement de travailleurs sélectionnés sont surveillés par l'Association pour l'investissement responsable et sont disponibles à l'adresse suivante : www.socialinvestment.ca.



L'investissement communautaire consiste à investir directement dans des projets servant à des collectivités ou districts spécifiques et principalement dans des zones économiquement défavorisées. Ces investissements prennent habituellement la forme de prêts ou de placements en actions faits au taux du marché ou en deçà de celui-ci. Au Canada, l'investissement communautaire comprend :

- ❑ *Les prêts aux microentreprises.* Des organisations basées dans la collectivité fournissent aux microentrepreneurs les fonds qu'ils ne peuvent obtenir des institutions financières conventionnelles. Ces prêts sont habituellement inférieurs à 25 000 \$, et se situent le plus souvent dans la fourchette de 2 000 à 5 000 \$.
- ❑ *Le capital de risque pour le développement communautaire.* Prêts ou placements en actions à haut risque dans des entreprises locales répondant à des besoins communautaires ou sociaux. Ce groupe inclut parfois des organisations de développement à but non lucratif mais peut aussi inclure des sociétés de capital de risque. Le critère principal est de se concentrer sur les entreprises qui mettent l'accent sur la croissance communautaire et qui répondent aux besoins locaux.
- ❑ *Les prêts sans but lucratif.* Ces prêts sont offerts à des organismes sans but lucratif ayant une mission sociale et ne pouvant obtenir de capitaux des institutions financières conventionnelles. Ils sont habituellement consentis par des prêteurs sans but lucratif.
- ❑ *Le développement coopératif.* Fonds prêtant des capitaux ou investissant dans de nouvelles sociétés coopératives.
- ❑ *Les prêts pour le logement social ou abordable.* Prêts hypothécaires à risque ou prêts à la construction pour des logements destinés aux personnes à faible revenu.
- ❑ *Les investissements économiquement ciblés (IEC).* Il s'agit d'investissements faits dans un but de développement communautaire et consentis par des fonds de retraite ou autres institutions.
- ❑ *D'autres types d'investissements communautaires* ciblés de manière à répondre aux besoins de collectivités ou groupes spécifiques.

L'investissement communautaire contribue à créer des liens entre les investisseurs, l'entreprise et les consommateurs locaux, de manière à concrétiser le principe « Penser globalement, agir localement ».

Les investisseurs communautaires souhaitent que leurs investissements aident à générer un « rendement social » en créant des emplois locaux, en développant l'entreprise locale, en fournissant des logements abordables et par le renforcement de l'autonomie des travailleurs et des consommateurs; ils sont habituellement prêts à accepter un rendement financier légèrement moins élevé en conséquence. Pour plus d'information sur l'investissement communautaire, veuillez visiter le site du Réseau d'investissement communautaire du Canada, Coopérative en ligne à http://www.communityinvestment.ca/index_fr/html



L'activisme actionnarial est un processus qui consiste à se servir de l'influence des actionnaires pour provoquer un changement social et environnemental positif dans les entreprises. Les investisseurs institutionnels tels les fondations, fonds communs de placement, fiducies, organismes de placement collectif et régimes de retraite s'en acquittent habituellement. Cependant, les investisseurs particuliers peuvent aussi être des « actionnaires actifs ». Le processus comprend habituellement une ou plusieurs des étapes suivantes :

- ❑ *Information interactive* - Les investisseurs individuels et les institutions peuvent communiquer directement avec les entreprises pour discuter des questions qui les préoccupent. Les investisseurs peuvent identifier, pour des entreprises spécifiques, certains aspects pouvant être améliorés puis essayer de persuader celles-ci de s'engager à améliorer leur performance. Les investisseurs sociaux font des pressions sur les dirigeants pour qu'ils traitent des questions qui les préoccupent par le biais d'appels téléphoniques, lettres et rencontres.
- ❑ *Politiques de vote par procuration* - Les investisseurs institutionnels comme les régimes de retraite et fonds commun de placement peuvent aussi élaborer des directives concernant le vote par procuration, lesquelles reflètent leur position concernant les questions clés liées au changement social. Certains fonds communs de placement, tels les Fonds communs Meritas et Fonds Éthiques, ont aussi mis en place des politiques de vote par procuration socialement responsables et les ont affichées sur leur site Internet.
- ❑ *Propositions d'actionnaires* - Si les sociétés ne sont pas réceptives ou si le dialogue est rompu, les investisseurs sociaux peuvent directement partager leurs préoccupations avec les autres actionnaires par le biais du processus de résolution des actionnaires. Au cours des dernières années, des propositions d'actionnaires ont été présentées concernant l'approvisionnement en bois d'oeuvre chez Home Depot et dans l'établissement du code de conduite des vendeurs chez Sears Canada et HBC. [Voir la Feuille d'information n° 5] Les récents changements apportés à la Loi canadienne sur les sociétés par actions faciliteront, pour les actionnaires, la présentation de propositions concernant les questions sociales et environnementales au cours des prochaines années.
- ❑ *Dessaisissement* - Si la direction de la société refuse de tenir compte de vos souhaits en tant qu'actionnaire, vous pourriez considérer la possibilité de vendre vos actions, en signe de désapprobation envers le manque de réaction des dirigeants. Le dessaisissement constitue aussi une façon de vous assurer que votre portefeuille est éthiquement en accord avec la vision de vos investisseurs ou d'autres intervenants.



Existe-t-il des preuves démontrant que l'investissement lié à des objectifs sociaux et environnementaux change le comportement de la société?

L'investissement socialement responsable (ISR) a principalement été perçu comme une approche négative à l'investissement. Plusieurs le considèrent comme un processus visant à l'élimination des « mauvaises » entreprises d'un portfolio. Cependant, l'ISR englobe aussi des approches plus actives à la responsabilité sociale et se sert d'interventions de nature économique et politique pour tenter de démocratiser les pratiques commerciales et de rendre les lieux de travail plus humains.

- ❑ L'influence des investisseurs sociaux a commencé à se faire sentir dans les sociétés au cours de la dernière décennie. Des exemples, au cours des dernières années, incluent le succès de la campagne pour la protection de la forêt pluviale tempérée ancienne en Colombie-Britannique. En partie comme conséquence de pressions provenant d'une coalition d'investisseurs (incluant les Fonds Éthiques canadiens) Home Depot a accepté d'éliminer graduellement ses achats de produits du bois provenant de ces régions. Home Depot, un des principaux consommateurs de produits du bois en Amérique du Nord, a accepté de s'approvisionner en produits du bois provenant de forêts certifiées par le Conseil international de gérance des forêts.
- ❑ Pour ce qui concerne les ateliers clandestins et autres questions relatives à la main d'œuvre, des propositions d'actionnaires ont demandé à Sears Canada et à la HBC de se conformer aux normes de l'Organisation internationale du travail et de présenter un rapport de conformité aux actionnaires. Même si les propositions n'ont pas été acceptées, elles ont généré suffisamment d'attention pour que la direction de la HBC accepte d'examiner la question.
- ❑ Prêts abusifs : une résolution des actionnaires a incité la Citigroup - un géant des services financiers et une des plus importantes sociétés de services financiers en Amérique du Nord - à prendre des mesures pour améliorer la façon dont elle dessert les collectivités à faibles revenus. À la fin de l'année 2000, une coalition de groupes confessionnels et autres institutions de placement socialement responsable ont demandé à Citigroup de développer des règles dans le but de garantir qu'aucun employé ou courtier ne se livre à des pratiques de prêt abusif.*

Pour de l'information sur les plus récentes questions préoccupant les investisseurs sociaux, veuillez visiter le site de l'Association pour l'investissement responsable en ligne à www.socialinvestment.ca

* Le prêt abusif cible les emprunteurs à faible revenu qui ne peuvent bénéficier du taux préférentiel et implique des honoraires et taux d'intérêt excessifs, des frais cachés, des assurances inutiles et autres méthodes abusives. Le prêt abusif a été blâmé pour avoir fait diminuer la valeur nette des propriétaires de maisons dans les collectivités à faible revenu.



Feuille d'information n° 6 **Le mythe du rendement : Les investisseurs sociaux sacrifient-ils le rendement?**

Plusieurs investisseurs s'imaginent que l'intégration des critères sociaux et environnementaux dans les décisions d'investissement implique un coût financier. Cependant, un ensemble croissant de preuves empiriques indique que la performance des investissements socialement responsables (ISR) peut être aussi forte que celles des investissements conventionnels. Dans certains cas, leur rendement a été supérieur.

Aux États-Unis, le [Domini Social Index](#) (DSI), un indice boursier de 400 entreprises socialement responsables, a surpassé l'indice Standard & Poor's 500 sur la base du rendement global et sur une base corrigée du risque depuis sa création en mai 1990. Pour les données les plus récentes, veuillez visiter www.kld.com.

Au Canada, [Jantzi Research Inc.](#) a créé l'indice Jantzi Social Index, un indice de 60 sociétés canadiennes choisies en fonction de critères de responsabilité sociale. L'indice a été lancé en janvier 2000. Les données montrent que l'indice JSI a surpassé son indice de référence conventionnel. Pour les données les plus récentes, veuillez visiter www.jantziresearch.com.

Les causes d'une telle différence de rendement font l'objet de discussions sérieuses. Quelques chercheurs croient que cet écart positif est dû à des facteurs liés à l'investissement, tels que les secteurs, les industries ou la capitalisation choisis. D'autres croient à l'existence d'une prime sociale et que la sélection d'investissements socialement responsables fournit des rendements supérieurs à cause de facteurs sociaux et environnementaux, tels qu'une gestion prévoyante, une plus grande productivité, des responsabilités juridiques et sociales moins importantes et l'ouverture de débouchés sur le marché. L'ensemble du débat concernant ces questions est disponible à l'adresse suivante : www.sristudies.org.

Une étude* comparant les fonds commun de placement canadiens ISR aux fonds commun de placement conventionnels a montré que le fait d'investir de façon socialement responsable n'avait aucun effet sur les rendements. En outre, la même étude suggère qu'une sélection socialement responsable pouvait même réduire le risque d'investissement.

Il est clair - contrairement aux vues traditionnelles - qu'investir en fonction de critères de sélection sociaux et environnementaux ne diminue pas les rendements. En fait, dans certains cas, la sélection sociale peut produire des rendements plus élevés.

* Asmundson, Paul et Foerster, Stephen R. (2001) « Socially Responsible Investing: Better for Your Soul or Your Bottom Line? » *Canadian Investment Review Journal*. <http://www.investmentreview.com/archives/2001/winter/social.html>



Il est parfois difficile pour les personnes intéressées par l'investissement social de trouver un conseiller en placements sensible à leurs besoins. Vous êtes à la recherche de *compétences professionnelles*, de quelqu'un qui possède les connaissances nécessaires en planification financière et qui sympathise de plus avec vos valeurs, buts et objectifs d'investissement.

Chaque conseiller financier membre de l'AIR est un planificateur financier professionnel actif qui peut vous aider dans vos décisions d'investissement. Il est aussi le défenseur de l'investissement socialement responsable (ISR) et partage l'opinion voulant que l'investissement social fournisse aux investisseurs une analyse prudente des questions sociales et environnementales tout en étant un puissant outil de changement social. L'investissement social peut démontrer que le rendement financier et la responsabilité sociale ne sont pas mutuellement exclusifs.

Les conseillers financiers membres de l'AIR sont :

- ❑ familiers avec le concept de l'ISR et sensibles à votre volonté que les entreprises dans lesquelles vous participez (par l'achat d'actions ou indirectement par le biais de parts dans un fonds commun de placement) ou auxquelles vous prêtez de l'argent (obligations) reflètent vos valeurs personnelles;
- ❑ familiers avec l'éventail des produits sociaux sélectionnés actuellement disponibles (actions, obligations, fonds mutuels et fonds d'investissement de travailleurs)
- ❑ familiers avec les résultats de recherches *financières et sociales* disponibles pour les investisseurs ayant une conscience sociale
- ❑ plus susceptibles de concentrer leurs efforts et leurs ressources sur les questions intéressant les investisseurs sociaux
- ❑ favorables aux principes et normes de l'AIR pour ses membres professionnels, incluant de profiter des occasions de poursuivre leur formation dans le domaine de l'ISR par la formation continue chaque fois que possible

Il est possible de constituer un portfolio d'investissements respectant vos préoccupations sociales et environnementales quand vous travaillez conjointement avec votre conseiller financier afin d'identifier les questions qui vous tiennent le plus à coeur, ainsi qu'à votre famille. Pour plus d'informations sur l'ISR, veuillez visiter le site www.socialinvestment.ca